

## Note méthodologique pour les mini-projets - addendum pour les étudiants en stage (TN9 ou TN10)

Les étudiants-ingénieurs qui font – de façon dérogatoire validée – leur UV DD01 en même temps qu'un stage TN09 ou TN10 sont confrontés à certaines difficultés spécifiques pour leur mini-projet.

Nous donnons donc ici certains conseils méthodologiques s'appliquant tout particulièrement à eux.

La difficulté principale à laquelle semblent être confrontés les étudiants en situation de stage qui réalisent leur mini-projet *sur* leur stage porte sur le *positionnement* à adopter.

Nous conseillons tout d'abord de prendre votre expérience de stage comme l'*objet* de votre analyse. L'expérience que vous êtes en train de vivre en stage doit être la *matière* de votre mini-projet (votre « terrain » en quelque sorte). Le travail spécifique que vous avez à réaliser pour DD01, et que vous devez restituer dans votre rapport de mini-projet, consiste en l'analyse et le questionnement de cette expérience, de ce vécu.

Ce travail d'analyse et de questionnement pourra se faire à travers le positionnement suivant :

- a. une prise de recul - ou une distance critique - par rapport à votre vécu/expérience de stage et les missions qui ont pu vous y être confiées ;
- b. l'apport de vos activités de stage vis-à-vis des 3 dimensions du développement durable (environnementale, sociétale, économique) et des interdépendances qui les lient ;
- c. essayer d'articuler les points de vue micro (l'entreprise particulière dans laquelle vous êtes) et les points de vue macro ( la nation, le territoire, dans laquelle l'entreprise s'insère).

Enfin, nous vous rappelons que votre rapport de mini-projet ne sera pas communiqué à votre maître de stage : il sera uniquement transmis aux 2 responsables de l'UV DD01. Vous n'avez donc pas à craindre de « conflit d'intérêts » lors de la réalisation de ce travail spécifique à DD01.